

4/3°) le MAIRE, -Messieurs, en vue de la régularisation, je vous demande de ratifier le marché passé avec le Comptoir Ménager Français pour l'acquisition d'une cuisinière industrielle à mazout et s'élevant à la somme de 708.500 F.

Vu et soumis à Je mets aux voix.

Approbation de M. le Préfet en date du 9/11/1959

P. Le Secrétaire Général
Le chef de Division délégué
Signé: Gavarni

Adopté à l'unanimité. P. Le Préfet et par délégation

Approuvé
St Denis le 13 novembre 1959
Le Secrétaire Général
Signé: Bolotte
./...